



Appel à manifestation d'intérêt 2017 des façades Manche mer du Nord et Atlantique: éviter ou réduire les impacts des activités sur la biodiversité marine

Sophie CAPLANNE – Morgane REMAUD

Tables rondes des gestionnaires –façades Manche-Atlantique: 7,8,9 juin 2017



Objectif

Faire émerger des initiatives en faveur de la biodiversité marine des façades Manche – Atlantique portant sur des projets:

- d'évitement ou de réduction d'impacts d'activités sur la biodiversité marine
- de restauration de milieux marins

dans et en dehors du réseau d'AMP

dans un objectif global de capitalisation d'expériences



Durée - financement

Budget total: 250 000 euros (max 100 000 euros/projet et 80 % du budget total du projet = 20 % d'autofinancement obligatoire)

Public visé: tout public sauf particuliers

Durée des projets: 2 ans (date limite: 31/12/2019)

Délai de réponse: 2.5 mois après publication de l'AMI (date indéterminée)

Signatures des contrats de financement ou attribution de subvention avant fin 2017



Critères de sélection

Critères de sélection des projets

Contribution à l'atteinte du bon état écologique des espèces et des habitats marins

Si projet en AMP : cohérence avec le document de gestion de ou des AMP concernée(s) par le projet

Reproductibilité de la démarche : intérêt pour les autres territoires (AMP ou hors AMP)

Cohérence avec les politiques publiques environnementales (et notamment les objectifs environnementaux de la DCSMM) – cf. tableau en fin de document

Caractère multi sites du projet

Caractère innovant ou démonstrateur du projet

Maturité de la réflexion sur le projet

Caractère évaluable de l'efficacité des actions d'évitement ou de réduction des pressions/impacts

Fiabilité financière du projet (autre partenaire financier) et cohérence financière

Compétences et expériences des porteurs de projet

Qualité du partenariat avec les usagers et/ou les gestionnaires d'aires marines protégées



Candidatures

Lettre de candidature


Annexe A: fiche « porteur de projet »

Annexe B: fiche « projet »

(Annexe C: fiche « retour d'expérience » : à compléter à la fin du projet)

Attestations relatives aux autres sources de financement

Dans le cas d'actions en dehors d'une AMP, un argumentaire justifiant la nécessité du projet / enjeux de conservation et pressions/impacts constatés ou pressentis



Contacts

Questions:

Façade Atlantique:

sophie.caplanne@afbiodiversite.fr

laure.dupechaud@afbiodiversite.fr

Façade Manche mer du nord:

morgane.remaud@afbiodiversite.fr

antonin.hubert@afbiodiversite.fr

Dépôt des dossiers:

antenne_manche@afbiodiversite.fr

antenne_atlantique@afbiodiversite.fr